

DATE D'ÉMISSION

5 JUIL.

11

Billets de dépôt BNC Globe-Trotter avec Niveau favorable^{MC} SÉRIE 15

EN VENTE DU : 27 AVRIL 2011 AU 28 JUIN 2011, 16 H

DATE D'ÉMISSION : LE OU VERS LE 5 JUILLET 2011

RACHAT PAR ANTICIPATION

PAR LA BANQUE : LE OU VERS LE 6 JUILLET 2015

DATE D'ÉCHÉANCE : LE OU VERS LE 5 JUILLET 2019

FAITS SAILLANTS

TERME DE 8 ANS

PROTECTION DU CAPITAL

- Capital 100 % protégé à l'échéance par Banque Nationale du Canada.

RENDEMENT VARIABLE

- Le rendement à l'échéance, le cas échéant, est lié au rendement du cours, converti en dollars canadiens, d'un portefeuille de référence composé d'actions ordinaires de 20 sociétés internationales ayant une exposition à différents secteurs dans les marchés boursiers mondiaux à travers des compagnies ayant une importante capitalisation boursière dans les pays développés.
- Rachetable par la Banque Nationale du Canada quatre ans après la date d'émission à 137.31 \$ par billet de dépôt.
- Si les billets ne sont pas rachetés après quatre ans, le rendement à l'échéance est calculé de façon avantageuse à partir de la valeur la plus basse d'entre les dix valeurs du portefeuille observées mensuellement au cours de neuf premiers mois.
- Le rendement par action de référence est un rendement du cours, et ne tiendra pas compte des dividendes versés (4,15 % au 10 avril 2011).

LIQUIDITÉS

- Un marché secondaire quotidien sous réserve de disponibilité et sujet à des frais de négociation anticipée jusqu'à 6,00 \$ par billet de dépôt pendant les premiers 2 ans.

ADMISSIBILITÉ

- Admissible dans les différents types de comptes (REER, FERR, RPDB, REEE, REEI et CELI).
- Placement minimal de 1 000 \$ (10 billets de dépôt).

Les billets de dépôt ne sont pas des instruments conventionnels à revenu fixe. Un placement dans les billets de dépôt est sujet à un certain nombre de facteurs de risque. Les investisseurs devraient lire le document d'information daté du 27 avril 2011 pour une divulgation détaillée concernant ces risques et les informations complètes concernant les billets de dépôt. La Banque a émis des séries précédentes de billets de dépôt, qui peuvent avoir des termes et conditions différents. Veuillez consulter notre site Web pour la liste des différents termes et conditions, le cas échéant, par rapport aux séries précédentes.

CODE FUNDSERV : NBC1709

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :



INVESTISSEURS CIBLES

- Investisseurs voulant tirer avantage d'un mécanisme fixant le niveau initial du portefeuille à une valeur plus favorable durant les neuf premiers mois des billets de dépôt.
- Investisseurs désirant une diversification de leur portefeuille à travers différents secteurs dans les marchés boursiers mondiaux à travers des compagnies ayant une importante capitalisation boursière dans les pays développés de l'Amérique du Nord, l'Europe et de l'Asie-Pacifique.
- Investisseurs qui sont d'avis que le dollar canadien ne s'appréciera pas par rapport aux autres devises dans lesquelles sont libellés les titres étrangers pendant la durée des billets de dépôt ou qui sont prêts à assumer les risques liés aux fluctuations du taux de change qui réduisent le rendement variable, le cas échéant.
- Investisseurs valorisant une protection du capital à l'échéance.
- Investisseurs qui, en vue de bénéficier de la structure des billets de dépôt et de la protection de leur capital, sont prêts à renoncer aux dividendes que fournira chaque action de référence, ce qui représente environ 33,20 % (soit un rendement annuel d'environ 4,15 %) pendant le terme de huit ans, en fonction de l'hypothèse voulant que le taux de dividende demeure constant.
- Investisseurs cherchant un potentiel de rendement plus élevé dans un contexte de faibles taux d'intérêt.
- Investisseurs dont l'horizon de placement est le long terme et étant prêts à détenir les billets de dépôt jusqu'à échéance.
- Investisseurs n'ayant pas besoin ou ne s'attendant pas à un rendement assuré et pouvant accepter que la valeur de leur investissement dans les billets de dépôt diminue durant le terme compte tenu de l'inflation.
- Investisseurs prêts à assumer les risques décrits dans le document d'information.

CALCUL DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE

Les billets de dépôt visent à procurer, à l'échéance du terme de huit ans, un rendement du cours, converti en dollar canadiens, lié à la performance du cours d'un portefeuille de référence composé d'actions ordinaires de 20 sociétés internationales.

Au jour qui tombe quatre ans après la date d'émission, la Banque sera en droit de racheter par anticipation l'ensemble des billets de dépôt alors en circulation à un prix de 137,31 \$ le billet de dépôt, ce qui représente un taux de rendement annuel composé d'environ 8,25 % au jour du rachat anticipé par la Banque. Si la Banque n'exerce pas son droit de rachat, le rendement variable à l'échéance est illimité.

À la date de versement à l'échéance, les porteurs auront le droit de recevoir, à l'égard de chaque billet de dépôt qu'ils détiennent, le remboursement de leur montant de dépôt initial. Si le rendement du portefeuille de référence est positif à l'échéance, les porteurs auront le droit de recevoir un rendement variable correspondant au produit de 100 \$ et du rendement du portefeuille de référence. Si le rendement du portefeuille de référence est négatif ou nul à l'échéance, aucun rendement variable ne sera payé.

Le rendement du portefeuille de référence sera un nombre égal à la différence entre le niveau du portefeuille de référence à la date d'évaluation et le niveau du portefeuille de référence initial bloqué divisé par 1 000. Le niveau du portefeuille de référence initial bloqué correspondra au plus bas niveau du portefeuille de référence calculé à chacune des dates d'évaluation du niveau favorable. Les dates d'évaluation du niveau favorable correspondront à la date d'émission et aux neuf dates anniversaires mensuelles suivantes. Le niveau du portefeuille de référence sera initialement fixé à 1 000 à la date d'émission et fluctuera par la suite selon le rendement moyen des actions de référence.

Le rendement par action de référence, correspondra au gain ou à la perte en pourcentage mesuré entre le cours de clôture de l'action de référence à la date d'émission, converti en dollars canadiens au taux de change à la date d'émission, et son cours de clôture à la date d'évaluation, converti en dollars canadiens au taux de change à la date de calcul pertinente.

Le rendement par action de référence de chaque action de référence est un rendement du cours et ne tiendra pas compte des dividendes versés au titre des actions de référence. Au 10 avril 2011, les dividendes versés au titre de l'ensemble des actions de référence du portefeuille de référence représentaient un rendement annuel d'environ 4,15 %.

PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE

EXPOSITION À 20 SOCIÉTÉS INTERNATIONALES

3M Company	La Banque Toronto-Dominion
Altria Group Inc.	McDonald's Corporation
BHP Billiton Ltd.	Nintendo Co Ltd.
Foster's Group Ltd.	Novartis AG
France Télécom S.A.	Pfizer Inc.
GDF Suez	Royal Dutch Shell
General Mills Inc.	Sony Corporation
HSBC Holding PLC	Southern Co.
Johnson & Johnson Inc.	Total S.A.
La Banque de Nouvelle-Écosse	TransCanada Corporation

DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE



ÉTATS-UNIS	35 %
CANADA	15 %
FRANCE	15 %
AUSTRALIE	10 %
JAPON	10 %
PAYS-BAS	5 %
ROYAUME-UNI	5 %
SUISSE	5 %

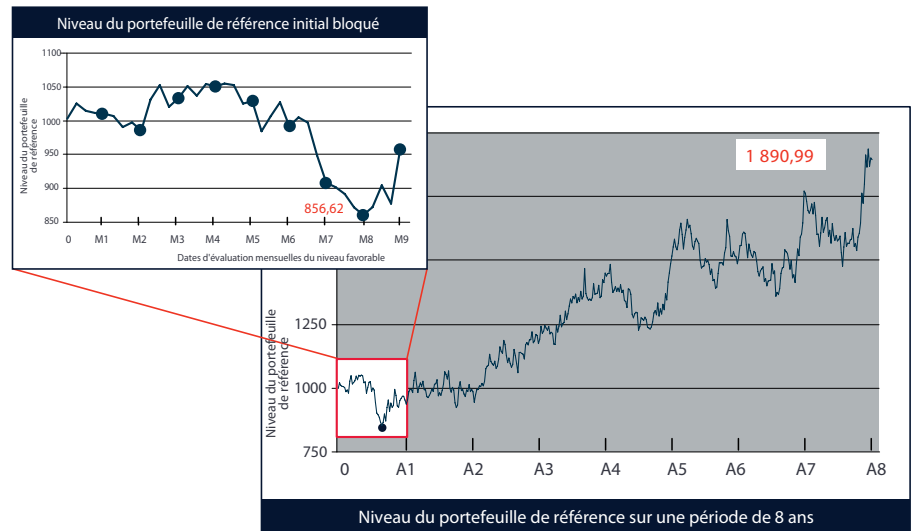


BIENS DE PREMIÈRE NECESSITÉ	15 %
ÉNERGIE	15 %
SERVICES FINANCIERS	15 %
SOINS DE SANTÉ	15 %
PRODUITS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	10 %
SERVICES PUBLICS	10 %
MATÉRIAUX DE BASE	5 %
PRODUITS INDUSTRIELS	5 %
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION	5 %
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	5 %

ANALYSE DE SCÉNARIOS

Ces exemples ne sont fournis qu'à des fins d'illustration et ne doivent pas être considérés comme une estimation ou une prévision du rendement du portefeuille de référence ou des billets de dépôt. Rien ne garantit que les résultats présentés dans ces exemples seront atteints.

EXEMPLE HYPOTHÉTIQUE DE RENDEMENT VARIABLE POSITIF SIMULATION DES VARIATIONS DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE



NIVEAU DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE INITIAL BLOQUÉ = 856,62

Le niveau initial du portefeuille est fixé de façon avantageuse à la valeur la plus basse des dix niveaux de portefeuille observés à la date d'émission ainsi qu'à chacune des dates d'évaluation du niveau favorable. Selon l'exemple présenté ci-dessus, le niveau du portefeuille de référence initial bloqué aurait été fixé au 8^e mois à 856,62.

NIVEAU DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE À LA DATE D'ÉVALUATION = 1 890,99

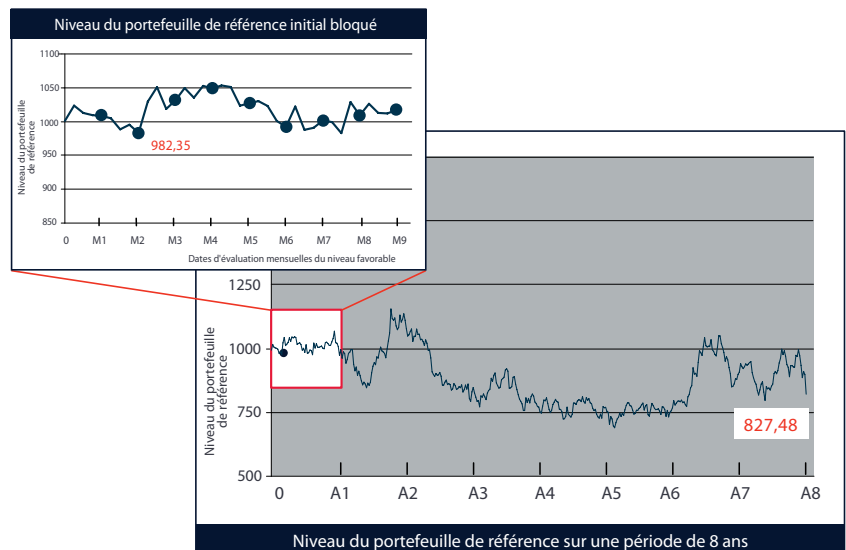
Selon l'exemple présenté ci-dessus, le niveau du portefeuille de référence à la date d'évaluation s'élèverait à 1 890,99.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE : $[1\,890,99 - 856,62] / 1\,000 = 103,44\%$

Le rendement du portefeuille de référence est égal à la différence entre le niveau du portefeuille à la date d'évaluation et le niveau initial bloqué, divisé par 1 000 pour un rendement de 103,44 %, selon l'exemple présenté. Ainsi, en assumant que les billets de dépôt n'auraient pas été rachetés avant l'échéance par la Banque, le versement à l'échéance s'établirait à 203,44 \$. Ce qui représente un rendement annualisé de 9,28 %.

Comme le montre cet exemple, tandis que l'augmentation du niveau du portefeuille de référence est mesurée en comparant l'augmentation du niveau du portefeuille de référence à la date d'évaluation (1 890,99) par rapport au niveau du portefeuille de référence initial bloqué (856,62), cette augmentation est comparée au niveau du portefeuille de référence initial de 1 000 en vue du calcul du rendement du portefeuille de référence, et non au niveau du portefeuille de référence initial bloqué de 856,62.

EXEMPLE HYPOTHÉTIQUE DE RENDEMENT VARIABLE NUL SIMULATION DES VARIATIONS DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE



NIVEAU DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE INITIAL BLOQUÉ = 982,35

Le niveau initial du portefeuille est fixé de façon avantageuse à la valeur la plus basse des dix niveaux de portefeuille observés à la date d'émission ainsi qu'à chacune des dates d'évaluation du niveau favorable. Selon l'exemple présenté ci-dessus, le niveau du portefeuille de référence initial bloqué aurait été fixé au 2^e mois à 982,35.

LE NIVEAU DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE À LA DATE D'ÉVALUATION = 827,48.

Selon l'exemple présenté ci-dessus, le niveau du portefeuille de référence à la date d'évaluation s'élèverait à 827,48.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE : $[827,48 - 982,35] / 1\,000 = -15,49\%$

Le rendement du portefeuille de référence est égal à la différence entre le niveau du portefeuille à la date d'évaluation et le niveau initial bloqué, divisé par 1 000 pour un rendement négatif de -15,49 %, selon l'exemple présenté. Ainsi, en assumant que les billets n'auraient pas été rachetés avant l'échéance par la Banque, le versement à l'échéance s'établirait à 100,00 \$ puisque les billets de dépôt offrent une protection du capital.

POUR LES EXEMPLES DÉTAILLÉS, VEUILLEZ CONSULTER LE DOCUMENT D'INFORMATION.

MARCHÉ SECONDAIRE QUOTIDIEN SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ ET SUJET À DES FRAIS DE NÉGOCIATION ANTICIPÉE

Si l'investisseur choisit de vendre un billet de dépôt au cours des deux premières années suivant la clôture du placement, la somme qu'il recevra sera réduite par des frais de négociation anticipée commençant à 6,00 \$ à la date d'émission et diminuant de 0,50 \$ tous les 60 jours jusqu'à 0 \$ après 2 ans. Le porteur qui vend des billets de dépôt avant l'échéance pourrait recevoir un montant inférieur au montant de dépôt initial par billet de dépôt, même si le rendement du portefeuille de référence a jusqu'alors été positif et, par conséquent, ce porteur pourrait subir une perte.

FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs éventuels devraient examiner soigneusement toute l'information contenue dans le document d'information daté du 27 avril 2011 et, plus particulièrement, évaluer les facteurs de risque spécifiques énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » dans le document d'information pour un exposé sur certains risques que comporte un placement dans les billets de dépôt. **Les porteurs qui ne sont pas prêts à accepter les facteurs de risque suivants ne devraient pas investir dans les billets de dépôt.**

FACTEURS DE RISQUE. PARMI CES FACTEURS DE RISQUE, MENTIONNONS LES SUIVANTS :

- Convenance d'un placement dans les billets de dépôt; les billets de dépôt pourraient ne pas constituer un placement approprié pour certains investisseurs.
- Rendement incertain jusqu'à l'échéance; rien ne garantit que les billets de dépôt réaliseront un rendement; les billets de dépôt sont liés à la performance du rendement du cours en dollars canadien du portefeuille de référence.
- Risque de change.
- Le rendement par action de référence ne reflétera pas la plus-value intégrale des actions de référence compte tenu des dividendes.
- Dans les cas où le niveau du portefeuille de référence initial bloqué est inférieur à 1 000, le rendement du portefeuille de référence ne sera pas aussi important que si l'augmentation du niveau du portefeuille de référence était établie par comparaison avec ce niveau du portefeuille de référence initial bloqué.
- Les porteurs n'ont pas de participation dans les actions de référence.
- Le rendement dégagé sur les billets de dépôt sera restreint advenant un rachat anticipé par la Banque.
- Rien ne garantit qu'un marché secondaire se constituera ou que celui-ci sera liquide.
- Les billets de dépôt pourraient être remboursés par anticipation aux termes d'un remboursement à la suite de circonstances spéciales.
- Le report de la date d'évaluation ou d'une date d'évaluation du niveau favorable pourrait avoir une incidence sur le versement à l'échéance.
- Les versements à l'échéance du montant de dépôt initial et du rendement variable (s'il y a lieu) sont des créances non subordonnées et non assorties d'une sûreté de la Banque, et sont fonction de la solvabilité de la Banque.
- Paiement différé.
- Les billets de dépôt ne seront pas assurés en vertu de la Loi sur la *Société d'assurance-dépôts du Canada*.
- Les billets de dépôt pourraient ne pas être admissibles à la protection qu'offre le Fonds canadien de protection des épargnants ou tout autre régime d'assurance-dépôts.
- Les conflits d'intérêts pourraient avoir une incidence sur l'agent des calculs, le placeur pour compte et l'agent.
- Les opérations de couverture pourraient avoir une incidence sur les actions de référence.
- Les billets de dépôt ne sont pas visés par un prospectus.
- Questions d'ordre fiscal.

FACTEURS DE RISQUE LIÉS AUX ACTIONS DE RÉFÉRENCE

- Les cours boursiers.
- Les modifications possibles des actions de référence.
- L'exposition aux actions.
- L'exposition aux placements étrangers.
- Ni la Banque, ni le placeur pour compte ne font de déclaration ni ne donnent de garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements sur les actions de référence.

LES INVESTISSEURS DEVRAIENT LIRE LE DOCUMENT D'INFORMATION POUR OBTENIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE SUR LES FACTEURS DE RISQUE.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons assurer qu'elles soient exhaustives. L'information complète relative à cette émission de billets sera contenue dans un document d'information qui sera envoyé aux investisseurs avant la date de clôture. Ce document n'est fourni qu'à titre informatif et ne saurait constituer une offre de vendre les billets dont il est question aux présentes, non plus qu'une sollicitation visant à les acheter. Les billets de dépôt BNC Globe-Trotter avec Niveau favorable^{MC} constituent un placement dont le capital est protégé à l'échéance par la Banque Nationale du Canada. La variation du portefeuille de référence, qui correspond à la variation du rendement du portefeuille de référence, aura un impact direct sur le rendement à verser. Il est possible qu'aucun rendement ne soit versé. Les billets ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Les investisseurs potentiels devraient consulter le document d'information et leur conseiller en placement avant d'investir dans les billets. Les billets de dépôt ne constituent pas un dépôt admissible à l'assurance aux termes de la Loi sur la *Société d'assurance-dépôts du Canada*. La Banque a émis des séries précédentes de billets, qui peuvent avoir des termes et conditions différents. Veuillez consulter notre site Web pour la liste des différents termes et conditions, le cas échéant, par rapport aux séries précédentes.

^{MC} Marque de commerce de Banque Nationale du Canada.